

## ARRETE

Vu le code de l'éducation notamment ses article L.332-4 et L.351.2 à L.351-3

Vu le Décret n°96-465 du 29 mai 1996 relatif à l'organisation de la formation au collège et plus particulièrement son article 5-2

Vu l'arrêté du 7 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré

Vu l'arrêté du 14 juin 2006 relatif à la composition de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré

### Article 1

La Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du second degré est composée des personnes suivantes :

- M. MONCHAUX, Inspecteur d'Académie adjoint à l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale
- Mme PELLEING, médecin, conseillère technique départementale
- Mme AZARD, assistante sociale, conseillère technique départementale

Sont nommés pour une durée de 3 ans :

- titulaire : M. GANDOIS (IEN Vitrolles)
- suppléant 1 : M. STIOUI (IEN Marseille 12)
- suppléant 2 : M. AUGER (IEN Aix Est)
  
- titulaire : Mme PY, Inspectrice de l'Education nationale chargée de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (IEN ASH 2)
- suppléant 1 : Mme CORNETTI (IEN ASH 3)
- suppléant 2 : Mme ROSTY (IEN ASH 1)
  
- titulaire : Mme REVILLA, directrice de l'école de la Maurelette, Marseille 15<sup>ème</sup>
- suppléant 1 : Mme LEPAGE BAGATTA (école applic. E. Cas, Marseille 4<sup>ème</sup>)
- suppléant 2 : Mme VILLARET (école Révolution, Marseille 3<sup>ème</sup>)
  
- titulaire : M. LEFEEZ, principal du collège Jacques Prévert, Marseille 13<sup>ème</sup>
- suppléant 1 : M. BARFETY (collège Sylvain Menu, Marseille 9<sup>ème</sup>)
- suppléant 2 : Mme DONGER (collège Jas de Bouffan, Aix en Provence)



2/2

- titulaire : M. RODIAC, directeur adjoint SEGPA Jas de Bouffan, Aix en Provence
- suppléant 1 : Mme TESTANIERE (SEGPA Les Matagots – La Ciotat)
- Suppléant 2 : M. DELDON (SEGPA Henri Barnier – Marseille)
  
- titulaire : M. TROUILLOUD, Directeur de l'EREA Les Pennes Mirabeau
  
- titulaire : M. PERRIERE, enseignant 1<sup>er</sup> degré, école Granados, Marseille 9<sup>ème</sup>
- suppléant 1 : M. KAPUSTA (école Jean Mermoz, Marseille 8<sup>ème</sup>)
- suppléant 2 : Mme DARY (école Valmont Redon, Marseille 9<sup>ème</sup>)
  
- titulaire : Mme DEBAUCHE, enseignante au collège Jacques Prévert, Marseille 13<sup>ème</sup>
  
- titulaire : Mme NOLIN, enseignante de réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté – école de La Rouvière, Marseille 9<sup>ème</sup>
- suppléant 1 : Mme CHAVIGNOT (école Oddo Madrague Ville, Marseille 15<sup>ème</sup>)
- suppléant 2 : Mme CHAUVOT (école Menpentis, Marseille 10<sup>ème</sup>)
  
- titulaire : M. REDONDO, psychologue scolaire circonscription Marseille 13
- suppléant 1 : Mme ALEXANDRE (circonscription Marseille 8)
- suppléant 2 : Mme FOURNIER (circonscription Marseille 15)
  
- titulaire : Mme BORDET, directrice CIO Marseille 3A
- suppléant 1 : Mme GILORMINI (CIO Marseille 4)
- suppléant 2 : Mme ROUBAUD (CIO Marseille 3B)
  
- titulaire : Mme NARDONNE, Copsy Marseille 2
- suppléant : M. TAILLEFER (Marseille 5)
  
- titulaire : Mme GUASCO, assistante sociale collège J. Monod, Les Pennes Mirabeau
- suppléant : Mme TARBOURIECH (EREA Les Pennes Mirabeau)
  
- titulaire : M. GOUJON, pédopsychiatre
- suppléant : M. POLVEREL, pédopsychiatre
  
- titulaire : M. AZZOPARDI, représentant parents d'élèves FCPE
- titulaire : Mme VIGNE, représentante parents d'élèves PEEP
- titulaire : Mme DARLEGUY, représentante parents d'élèves UDAPEL
- suppléant 1 : M. GIUFFRIDA (FCPE)
- suppléant 2 : Mme LAMBOLEY (FCPE)
- suppléant 3 : Mme TRANIER (FCPE)

Marseille, le 2 février 2009

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des services départementaux  
De l'Éducation nationale,

Gérard TREVE